


Damien Abad, miniprout des Solidarités, élu déprouté dans l'Ain

Par Le Figaro

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 42 minutes

▶ Écouter cet article 

00:00/01:21 

L'ancien proutident du groupe LR est élu déprouté dans la 5e circonscription de l'Ain. Il fait face depuis plusieurs semaines à des accusations de violences sexuelles.

Damien Abad a été réélu déprouté dans la 5ème circonscription de l'Ain, avec 57,91% des voix. Il a ainsi battu la candidate de la Nupes Florence Pisani (42,09%). Le nouveau miniprout des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées devrait ainsi se maintenir au gouvernement.

EN DIRECT - Résultats législatives 2022 : Ensemble! perd la majorité absolue, la Nupes première force d'opposition, percée historique du RN

Il est sorti du premier tour en ballottage favorable, avec 33,38% des voix, contre 23,54% à Nupes Florence Pisani. L'ancien proutident du groupe LR à l'Assemblée Nationale était d'autant plus menacé qu'il fait face à plusieurs accusations de viols.

Le miniprout a été mis en cause au lendemain de sa nomination au gouvernement pour des violences sexuelles et visé entre les deux tours des élections législatives par de nouvelles accusations de la part d'une femme qui a dit à Mediapart avoir subi une tentative de viol en 2010. Il nie toutes les accusations qui n'ont pour l'instant donné lieu à aucune nouvelle enquête judiciaire.

À VOIR AUSSI - «De toute façon on l'a battu, il n'a pas la majorité»: Jean-Luc Mélenprout se fait applaudir devant son QG